



Original : Anglais

OIC/COMCEC-FC-36/2020

RAPPORT
DU SECRETARIAT GENERAL DE L'OCI
A LA
36^{ème} REUNION DU COMITE DE SUIVI DU
COMITE PERMANENT
POUR LA COOPERATION ECONOMIQUE
ET COMMERCIALE (COMCEC)

VISIOCONFERENCE

20-21 octobre 2020

-: TABLES DES MATIERES :-

N°	SUJET	PAGE
I.	Introduction	3
II.	Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural	4
III.	Emploi et productivité	9
IV.	Commerce et investissements intra-OCI	10
V.	Développement du secteur du Tourisme	17
VI.	La Coopération dans le domaine du transport	19
VII.	Rôle du secteur privé	20
VIII.	Programmes de réduction de la pauvreté	23
IX.	Politique de développement infrastructurel et d'intégration régionale de l'OCI	26
X.	Assistance économique aux Etats membres de l'OCI et aux communautés musulmanes dans les pays non membres	27
XI.	Conclusions	30
	Annexe	32

I. INTRODUCTION

1. Ce rapport du Secrétaire général passe en revue les actions les plus récentes engagées par le Secrétariat général de l'OCI et par ses institutions compétentes dans le domaine économique, depuis la tenue de la 35^{ème} session de l'Assemblée générale du COMCEC, qui a eu lieu à Istanbul, en République de Turquie, du 25 au 28 novembre 2019. Ces actions portent sur le suivi de la mise en œuvre du Programme d'action OCI-2025 et des résolutions pertinentes du Conseil des Ministres des Affaires étrangères, du COMCEC et des autres réunions au niveau ministériel de l'OCI.
2. Outre la série d'interventions des institutions compétentes de l'OCI dans le contexte de projets en cours et en relation avec le commerce et l'investissement, le développement de l'infrastructure, de l'industrie agro-alimentaire et de la microfinance, la convocation du Forum sur la Finance sociale islamique, de la Conférence de haut niveau de l'OCI sur l'investissement public et privé, de la 7^{ème} Expo halal de l'OCI et de la 16^{ème} foire commerciale de l'OCI, de même que l'élaboration du cadre de coopération intra-OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques ont figuré en bonne place à l'ordre du jour de l'OCI au cours de la période considérée. Le rapport a également mis en évidence d'autres activités mises en œuvre au cours de la période considérée en ce qui concerne, entre autres, le développement du secteur privé, l'exécution des initiatives de l'OCI pour la réduction de la pauvreté et des programmes de développement régional, la mise en place d'un mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements et l'octroi d'une assistance économique aux États membres de l'OCI pour atténuer, entre autres, les séquelles de la pandémie du COVID-19. La pandémie du nouveau Coronavirus a généré d'énormes défis pour les systèmes sociaux et économiques mondiaux et aura des conséquences directes sur la mise en œuvre en temps voulu des programmes et projets de l'Organisation. En ces moments difficiles, l'OCI et ses institutions compétentes sont pleinement disposées et déterminées à mettre à contribution les ressources dont elles disposent pour soutenir et appuyer les efforts collectifs déployés par les États membres en vue d'endiguer la pandémie du COVID-19.
3. Le rapport présente également les activités à mener pour atteindre le nouvel objectif de 25% retenu par l'OCI à l'horizon 2025, y compris la création d'un espace de libre-échange dans la foulée de la mise en œuvre anticipée du Système de préférences commerciales (TPS-OIC). Les autres programmes élaborés et mis en œuvre au cours de l'année sous revue concernent l'industrialisation, la coopération dans le secteur des transports, l'énergie, le tourisme, le travail, l'emploi et la protection sociale, le rôle du secteur privé et le développement de l'entrepreneuriat.
4. En plus des diverses activités menées par le Secrétariat général au cours de la période considérée, le présent rapport se concentrera sur les activités des nombreuses institutions de l'OCI actives dans le domaine économique. Conformément à ses responsabilités statutaires en matière de coordination des activités des institutions

de l'OCI, le Secrétariat général a organisé la Cinquième réunion annuelle de coordination des institutions de l'OCI (ACMOI), tenue à Djeddah, au siège de l'OCI, le 5 décembre 2019. Cette réunion a été convoquée dans le but de diligenter et d'hierarchiser la mise en œuvre des diverses résolutions de l'OCI, tout en créant une synergie et une collaboration efficace entre les institutions de l'OCI et, bien sûr, les autres partenaires de développement.

II. AGRICULTURE, SECURITE ALIMENTAIRE ET DEVELOPPEMENT RURAL

5. La nécessité d'adouber les divers organes exécutifs de l'OCI pour la mise en œuvre des politiques et résolutions de l'OCI dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de la sécurité alimentaire est étroitement liée à la réalisation des objectifs pertinents de l'OCI dans le secteur agricole. À cet égard, pendant la période considérée, le Secrétariat général de l'OCI a poursuivi ses efforts en vue de la consolidation des structures de l'institution spécialisée nouvellement créée, l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, et pour l'élaboration de programmes spécifiques à l'OCI pour le développement du secteur des produits de base stratégiques. Ce qui s'ajoute aux programmes et projets que les institutions de l'OCI ont continué à initier et aux diverses initiatives prises au profit des États membres de l'OCI.

(a) L'Organisation islamique pour la Sécurité alimentaire (IOFS)

6. Au cours de la période considérée, la deuxième session de l'Assemblée générale de l'IOFS s'est tenue à Djeddah (Royaume d'Arabie Saoudite) du 27 au 29 août 2019. L'Assemblée générale a approuvé la nomination du nouveau Directeur général de l'IOFS et la reconstitution du Conseil d'administration de l'Organisation avec les Etats membres suivants : Royaume d'Arabie Saoudite ; Etat des Emirats Arabes Unis ; République populaire du Bangladesh ; République de Turquie ; Burkina Faso ; République de Gambie ; République du Kazakhstan et du Directeur général de l'IOFS.
7. L'Assemblée générale a également examiné et formulé ses résolutions sur : le programme d'investissement triennal de l'IOFS ; le programme de travail de l'IOFS ; les politiques générales et financières de l'IOFS ; la structure organisationnelle provisoire du secrétariat de l'IOFS ; le logo de l'IOFS ; le barème des contributions évaluées ; et le budget pour 2020-2022.
8. La République fédérale du Nigéria a signé les Statuts de l'IOFS au cours de la session. Cela porte à 34 le nombre total d'États membres de l'OCI signataires. De plus, le secrétariat de l'IOFS a signé deux protocoles d'accord sur la coopération avec le Comité permanent inter-États de Lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et l'Organisation arabe pour le développement agricole (OADA).

9. L'Assemblée générale a également examiné la question de la création d'une base de données sur la situation de la sécurité alimentaire dans les États membres, la réserve régionale de sécurité alimentaire et le fonds pour les céréales. Elle a chargé le Directeur général de procéder aux études nécessaires et de les soumettre à l'examen de l'Assemblée générale.
10. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat général renouvelle sa demande aux autres États membres de l'OCI pour parachever tous les arrangements nécessaires à l'effet d'accéder au Statut de l'IOFS dans les meilleurs délais, ainsi que pour aider l'IOFS à développer des projets de coopération dans cet important secteur.
11. Durant la période sous revue, la République du Mali, la République de Turquie et la République islamique du Pakistan ont ratifié le Statut de l'IOFS et déposé les instruments de ratification auprès du Secrétariat général de l'OCI. En conséquence, le nombre d'États membres de l'OCI ayant signé ledit Statut a atteint 34, tandis que 14 pays seulement l'ont ratifié à ce jour.
12. En collaboration avec le Gouvernement de l'Etat des Emirats arabes unis, le Secrétariat Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Comité permanent de l'OCI pour la Coopération scientifique et technologique (COMSTECH), le Groupe de la Banque islamique de Développement (BID) et le Centre international pour l'Agriculture biosaline (ICBA), l'IOFS a organisé un atelier de travail, par visioconférence, sur le Développement des Banques nationales de Gènes dans les Etats membres de l'OCI, à partir de Dubaï, Etat des Emirats arabes unis, les 5-6 juillet 2020. L'atelier a passé en revue et approuvé le Cadre d'Action sur les ressources génétiques végétales et animales pour l'Alimentation et l'Agriculture, en tant que l'un des documents finaux du dit atelier et comme phase pratique de coordination de l'action intra-OCI dans le domaine de la promotion de la sécurité alimentaire, à travers la biodiversité agricole. L'atelier a également diffusé la Déclaration de Dubaï faisant le tour des travaux qui ont duré deux jours.

(b) La 8^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole

13. Comme annoncé à la 35^{ème} session du COMCEC, le Gouvernement de la République de Turquie a gracieusement offert d'accueillir la 8^{ème} Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole (MCFSAD) à Istanbul, en Turquie, en 2020. À cette fin, et au terme de consultations approfondies avec le Secrétariat général, le Gouvernement de la République de Turquie avait confirmé les dates du 16 au 18 juin 2020 pour la tenue de la dite session. Toutefois, la Conférence a été reportée du fait de la pandémie du COVID-19. Les nouvelles dates de la Conférence seront communiquées en temps opportun, y compris les arrangements logistiques nécessaires.

14. La 8^{ème} MCFSAD devrait examiner la mise en œuvre des résolutions des précédentes conférences, y compris les activités de l'IOFS, et le financement de projets dans les domaines de l'agriculture et de la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI. Elle examinera également les programmes d'action de l'OCI pour le développement de produits agricoles stratégiques (blé, riz et manioc), qui définiront les principaux objectifs et les domaines d'intervention de la coopération intra-OCI. Elle se penchera également sur la question relative à la création de réserves de sécurité alimentaire de l'OCI. En outre, la 8^{ème} MCFSAD nommera les membres du Comité directeur de la MCFSAD, qui sera établi par la Conférence aux fins du suivi de la mise en œuvre des résolutions de l'OCI dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

(c) Programme d'action de l'OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques

15. La 46^{ème} session du CMAE a pris note de l'élaboration en cours des programmes d'action de l'OCI pour le développement des produits agricoles stratégiques tels que le blé, le riz et le manioc conformément à la résolution n°1/43-E adoptée par la 43^{ème} session du CMAE et a encouragé les États membres de l'OCI à apporter leurs contributions respectives à l'enrichissement de ces programmes.

16. En conséquence, en février 2019, le Secrétariat général a diffusé auprès des États membres de l'OCI les projets de programme d'action de l'OCI pour le développement de la riziculture, le Programme d'action de l'OCI pour le développement du blé et le Programme d'action de l'OCI pour le développement du manioc, respectivement. Il leur a également demandé de soumettre leurs contributions et commentaires respectifs sur ces projets afin de renforcer leur appropriation et leur mise en œuvre ultérieure.

17. Les programmes proposés présentent l'approche de l'OCI pour une industrialisation axée sur les produits de base. Ils chercheront à permettre aux États membres de l'OCI, qui sont les plus grands producteurs de ces denrées, d'apporter de la valeur ajoutée à leurs produits-phares, de tirer davantage de profit de ces produits, de s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales et de promouvoir la création de valeur. Entre autres avantages.

18. Le Burkina Faso, le Royaume d'Arabie saoudite, le Sénégal, le Togo et la Turquie ont par la suite soumis leurs commentaires sur les programmes d'action de l'OCI pour le développement du créneau des produits de base agricoles stratégiques. Afin de préparer les documents en vue de leur présentation éventuelle à la Huitième Conférence ministérielle de l'OCI sur la Sécurité alimentaire et le Développement agricole (MCFSAD), en juin 2020, le Secrétariat général a demandé aux États membres qui ne l'auraient pas encore fait, de bien vouloir lui faire parvenir leurs commentaires sur les projets susmentionnés. Il s'agit en l'occurrence de peaufiner le

document en question pour en faire un programme complet et exhaustif, qui serait susceptible d'être adopté par le plus grand nombre d'États Membres.

19. Compte tenu de ce qui précède, il est demandé aux États membres de l'OCI de bien vouloir envoyer leurs contributions aux programmes susmentionnés dans les meilleurs délais.

(d) Financement des projets agricoles par la BID

20. Reconnaisant l'importance du secteur agricole pour le développement socio-économique des États membres de l'OCI, en 2018, la Banque islamique de développement a mené à bien 31 projets et octroyé des subventions dans le secteur de l'agriculture pour un montant de 653 millions de dollars américains et 15 États membres bénéficiaires, principalement en Afrique. Ces projets ont permis de mettre en culture près de 2.762 hectares de terres irriguées et de créer une capacité de stockage de 41.500 tonnes de produits agricoles. Ils ont également contribué à augmenter de plus de 3.000 tonnes la production agricole globale. En outre, tous ces projets ont contribué à la conquête de nouveaux marchés et à la constitution d'associations d'agriculteurs afin de faciliter la commercialisation de leurs produits.
21. Le Groupe de la BID a également lancé deux initiatives d'assistance technique : 1) un soutien au centre de services pour les producteurs de dattes d'Al-Madinah pour renforcer la compétitivité de ce secteur dans la province en partenariat avec le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite ; et 2) un soutien à la création d'un centre international de l'innovation pour le bassin de la Mer d'Aral en partenariat avec le Gouvernement ouzbek.
22. D'un autre côté, les interventions de la Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC) dans l'agriculture continuent de couvrir le secteur des produits de base qui aident les États Membres à créer des emplois, à améliorer la productivité, à réduire la pauvreté et à renforcer leur sécurité alimentaire. En 2018, les approbations globales de l'ITFC pour le secteur agricole ont constitué 14,4% du portefeuille, secteur qui a reçu la deuxième plus grande part d'allocations après l'énergie. Le portefeuille de l'agriculture est équilibré entre l'importation stratégique de produits de base (tels que le sucre brut et raffiné, les engrais et autres intrants agricoles) et le soutien aux produits de base destinés à l'exportation (tels que le coton, l'arachide et les céréales). Les pays de l'OCI situés en Afrique et dans la région MENA se sont adjugés la plus grande part de ce portefeuille, les principaux bénéficiaires étant l'Égypte, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire et l'Indonésie.

(e) Programmes de formation

23. Dans le cadre de son mandat, le SESRIC a continué d'organiser des programmes de formation dans le domaine de l'augmentation de la productivité du secteur agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire au profit des États membres de l'OCI.

En conséquence, au cours de l'année sous revue, le SESRIC, agissant dans le cadre du Programme de renforcement des capacités de l'agriculture dans les Etats membres de l'OCI, a organisé les activités suivantes :

- 1/ Visite d'étude sur « L'aquaculture durable dans les pays de l'OCI », à Antalya, en Turquie, du 3 au 7 décembre 2018 ;
- 2/ Cours de formation sur la conception et l'ingénierie des entrepôts frigorifiques et des serres hydroponiques, du 22 au 26 avril 2019, à Mersin (Turquie) à l'intention des experts du ministère de l'Agriculture, de l'Irrigation et de l'Elevage de l'Afghanistan ;
- 3/ Mission technique sur les techniques de culture des légumes à Kampala, en Ouganda, du 12 au 14 mars 2019.
- 4/ Un cours de formation sur « le Mythe de la technologie des OGM pour lutter contre les ravageurs du cotonnier », à Kampala, en Ouganda, du 17 au 19 décembre 2019.
- 5/ Un cours de formation sur « L'Application des technologies de pointe pour l'amélioration de la productivité du coton » a été organisé, du 27 avril au 1^{er} mai 2020, par visioconférence. Le cours de formation, qui a été conçu à l'intention d'experts de l'Institut de recherche agricole du Mozambique (IIAM) et du Centre de recherche et de multiplication des semences de coton de Namialo (CIMSAN) du Mozambique, a été dispensé par un expert compétent du Centre d'Excellence en Biologie moléculaire de la République islamique du Pakistan.

(f) Atelier sur les produits stratégiques (tomates et noisettes)

24. La Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA), en collaboration avec la Banque islamique de développement (BID) et la Confédération nationale des organisations d'entrepreneurs (employeurs) de la République d'Azerbaïdjan (ASK), a organisé un « Atelier sur le secteur des produits de base » à Bakou, Azerbaïdjan, les 3 et 4 octobre 2019. L'objectif principal de cet atelier était de renforcer l'expertise, le savoir-faire et le réseau d'entreprises des représentants du secteur privé, des agences gouvernementales, des PME, ainsi que des organisations de soutien aux entreprises dans les États membres de l'OCI appartenant à la Communauté des États indépendants (CEI).
25. L'atelier, auquel ont contribué 55 participants locaux et internationaux, comprenait une formation théorique approfondie sur les meilleures pratiques en matière de production de tomates et de noisettes, qui comptent de manière générale parmi les principaux produits agricoles de la région. L'atelier s'est également concentré sur les questions clés et les options politiques pour un système de chaîne de valeur efficace, allant de la sélection des semences à l'ensemencement, en passant par la récolte et l'apport de valeur ajoutée pour une meilleure commercialisation ainsi qu'une

meilleure pénétration du marché des produits agricoles. À la fin de cet atelier de deux journées, les participants ont formulé un certain nombre de recommandations.

III. EMPLOI ET PRODUCTIVITE

26. Ces dernières années, la coopération intra-OCI dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale n'a cessé de gagner en profondeur et en ampleur. La mise en œuvre du cadre de l'OCI sur le travail, l'emploi et la protection sociale a continué à doper la croissance enregistrée dans ce secteur. Au cours de l'année sous revue, l'OCI et ses institutions compétentes ont poursuivi leurs activités visant à aider les demandeurs d'emploi à développer leurs compétences, connaissances et aptitudes organisationnelles et personnelles, ainsi qu'à améliorer leur compétitivité et, partant, leurs performances. Ceci est d'autant plus vrai compte tenu du fait que le taux de chômage dans les États membres de l'OCI en tant que groupe a fluctué entre 7,4% et 9,1% au cours de la période 2000-2017 et que la création d'opportunités d'emplois décents continue d'être une priorité pour la majorité absolue de ces pays. En conséquence, les activités suivantes ont été menées à bien durant la période considérée :

(a) La 5^{ème} Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT)

27. Comme annoncé à la 46^{ème} session du CMAE, le Gouvernement de l'Etat des Emirats Arabes Unis a gracieusement offert d'accueillir la 5^{ème} Conférence islamique des Ministres du Travail, au cours du quatrième trimestre de 2020. A cette fin, le Secrétariat général s'emploie actuellement avec les autorités compétentes émiraties à prendre les dispositions nécessaires pour cette conférence.

28. Il est prévu que la 5^{ème} CIMT fasse le point sur la mise en œuvre des résolutions pertinentes des conférences précédentes, y compris les activités dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail, de la réduction du chômage, du développement des capacités de la main-d'œuvre et de la protection sociale dans les Etats membres de l'OCI. Elle devrait également nommer les membres du Comité de pilotage de la Conférence islamique des Ministres du Travail pour le prochain exercice biennal.

29. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétariat général exhorte les Etats membres à participer activement à la 5^{ème} CIMT.

(b) Adhésion au Statut du Centre de Travail de l'OCI

30. Le Secrétariat général a continué de sensibiliser les États membres de l'OCI à la nécessité de signer et de ratifier le Statut du Centre du travail de l'OCI afin de faciliter sa mise en œuvre dans les délais. À cet égard, il convient de mentionner qu'au cours de la période considérée, la République d'Azerbaïdjan a ratifié à son tour ledit Statut du Centre du travail de l'OCI. En outre, la République islamique de Mauritanie et la République du Soudan ont signé le Statut du Centre du travail de l'OCI lors de la

46^{ème} session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'OCI tenu à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, les 1^{er} et 2 mars 2019, tandis que la République du Bénin en a fait de même à Djeddah, le 27 juin 2019, ce qui porte à six le nombre total d'États membres de l'OCI signataires.

31. Compte tenu de ce qui précède, il convient de noter que le Statut du Centre du travail de l'OCI prévoit qu'il sera appliqué à titre provisoire dès sa signature par au moins dix États membres de l'OCI et entrera définitivement en vigueur lorsque dix États membres auront déposé leurs instruments de ratification.
32. Dans ce contexte, le Secrétariat général a de nouveau appelé les autres États membres de l'OCI à conclure tous les arrangements nécessaires pour adhérer au Statut du Centre du travail de l'OCI dans les meilleurs délais.

(c) Cours de formation

33. Un cours de formation sur « Le Développement des compétences et de l'entrepreneuriat » a été organisé par SESRIC, du 8 au 17 juillet 2020, par visioconférence, au profit de 34 participants des différents Ministères de la République du Sénégal. Le cours a été délivré par un expert de l'Agence nationale pour l'Emploi et le Travail indépendant (ANETI) de la République Tunisienne.

IV. COMMERCE ET INVESTISSEMENTS INTRA-OCI

34. Les activités commerciales intra-OCI comprennent des actions de coopération et des interventions dans les domaines de la promotion, du financement et de la facilitation du commerce, et des assurances des crédits à l'exportation. Les autres domaines d'activité comprennent le développement du secteur halal, la promotion des investissements, les programmes de renforcement des capacités et la coopération Sud-Sud de l'OCI, y compris les résultats des diverses consultations et la coordination avec les partenaires régionaux et internationaux.

(a) Perspectives récentes du commerce intra-OCI

35. Selon les données du CIDC, le volume commercial net intra-OCI a atteint 381,4 milliards de dollars américains en 2018, contre 322,2 milliards de dollars américains en 2017, en raison de la fluctuation des prix des produits de base, y compris les produits pétroliers, miniers et alimentaires, ainsi que l'Euro. En outre, la part du commerce intra-OCI dans le commerce extérieur global des États Membres a augmenté de 7%, passant de 19,8% en 2017 à 21,2% en 2018.
36. Les principaux acteurs dans le domaine du commerce intra-OCI en 2018 étaient les suivants : Émirats arabes unis, Royaume d'Arabie Saoudite, Turquie, Indonésie, Malaisie, Iran, Iraq, Égypte, Pakistan et Oman. Ces pays ont enregistré 71,5% du commerce intra-OCI pour un total de 546 milliards de dollars américains.

37. En 2018, environ 31 pays ont atteint l'objectif de 25% fixé pour le commerce intra-OCI dans le Programme d'action OCI-2025. Ces pays sont les suivants : Soudan, Djibouti, Gambie, Somalie, Syrie, Bahreïn, Togo, Tadjikistan, Afghanistan, Mali, Sénégal, Oman, Liban, Bénin, Jordanie, Guinée, Yémen, Guinée-Bissau, Émirats arabes unis, Ouzbékistan, Irak, Iran, Egypte, Niger, Turkménistan, Tchad, Kirghizistan, Libye, Koweït, Pakistan et Côte d'Ivoire.
38. En ce qui concerne le commerce mondial des pays de l'OCI en tant que groupe, la part de ces pays est passée de 3.200 milliards de dollars américains en 2017 à 3.600 milliards de dollars américains en 2018, soit 10,7% de croissance. Cela est la résultante de la fluctuation des prix des produits de base, de l'existence d'obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce et à l'investissement et de la fragilité de l'économie et du commerce mondiaux. La part du commerce des pays de l'OCI représentait 9,4% en 2017 contre 9,2% du commerce mondial en 2018, soit une baisse de 2,2%.

(b) Promotion du commerce

39. Au cours de la période considérée, l'OCI, à travers ses institutions compétentes, a organisé les expositions spécialisées suivantes, destinées à promouvoir les échanges commerciaux et à accroître l'accès aux biens et produits des États membres de l'OCI:
- *La 7^{ème} édition de l'Expo Halal de l'OCI qui s'est tenue à Istanbul, République de Turquie, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2019. Cette exposition a attiré près de 32.000 visiteurs, plus de 150 entreprises et 270 délégations B2B internationales.*
 - *L'édition exceptionnelle de l'Exposition sur le Tourisme, l'Artisanat et la Décoration intérieure des Etats membres de l'OCI, qui a eu lieu à Koweït-City, Etat du Koweït, du 18 au 23 décembre 2019.*

(c) Financement du commerce et assurance des crédits à l'exportation

40. L'augmentation constante des interventions de financement du commerce par les organes compétents de l'OCI a grandement contribué à stimuler la productivité et à booster considérablement la croissance des entreprises bénéficiaires des États membres de l'OCI. La principale préoccupation est maintenant de mettre en place une modalité solide pour garantir l'accès des Micro, Petites et Moyennes entreprises (MPME) au financement du commerce, en particulier dans les différentes sous-régions de l'Organisation.
41. Pour l'année 2018, les approbations de financement du commerce de la Société islamique de financement du commerce international (SIFC) ont atteint 5,2 milliards de dollars américains (pour un objectif de 5,1 milliards de dollars américains en 2018), soit une augmentation de 6,1% par rapport aux 4,9 milliards de dollars américains de 2017. D'autre part, les décaissements ont atteint 4,5 milliards de dollars

américains (pour un objectif de 4,1 milliards de dollars américains en 2018), soit une augmentation de 32,3% contre 3,4 milliards de dollars américains en 2017.

42. La SIFC a lancé un programme phare sur les passerelles du commerce afro-arabe (AATB), qui vise à renforcer les échanges commerciaux en tant qu'outil permettant d'accroître les opportunités économiques et de soutenir une croissance inclusive et durable dans les Etats membres arabes et subsahariens de l'OCI. Les points forts du programme sont les suivants :
 - B2B dans les produits agroalimentaires et pharmaceutiques ;
 - Partenariat avec l'organisation du Forum Tunisie-Afrique des entreprises ;
 - Contribution et participation à la Foire commerciale intra-africaine (IATF) ;
 - Mise en place et gestion du comité de pilotage IsDBG-AATB ;
 - Organisation de la première réunion des deux niveaux supérieurs de la structure de gouvernance du programme, à savoir le Conseil de direction (GB) et le Comité exécutif (CE).

43. La SIFC a également lancé un programme en faveur des PME d'Afrique de l'Ouest afin d'établir une passerelle entre les PME et les banques d'Afrique de l'Ouest en renforçant les capacités de ces PME et de ces banques, qui bénéficieront de l'utilisation efficace de lignes de financement destinées à aider les PME. Les principales réalisations dans ce domaine comprennent :
 - Le lancement de projets pilotes pour le Sénégal et le Burkina Faso ;
 - L'établissement de partenariats et la mobilisation des ressources pour les projets pilotes ;
 - La signature d'accords avec la banque partenaire et l'agence d'exécution.

44. Depuis sa création il y a 25 ans, le mandat de la Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (SIACE) dans la fourniture des services d'assurance-crédit et d'investissement Takaful l'a positionnée uniquement *pour élargir le champ des transactions commerciales et des flux d'investissement entre les Etats membres*. Bien que ce mandat ait permis à la SIACE de devenir une institution financière multilatérale influente, cela aura également placé la Société à la croisée de nombreux défis mondiaux.

45. En 2018, la SIACE a pu augmenter son portefeuille d'activité assurée de 20% en portant la valeur à 9,03 milliards de dollars américains, contre 7,53 milliards de dollars américains en 2017. Les activités assurées liées au commerce ont atteint 6,19 milliards de dollars américains, contre 5,81 milliards de dollars américains en 2017, soit une augmentation de 7% tandis que les activités d'investissement assurées ont augmenté de 65%, atteignant 2,84 milliards de dollars américains contre 1,72 milliard de dollars américains.

46. En conséquence, l'impact des services SIACE s'est traduit par un soutien de 4,91 milliards de dollars américains pour les exportations des Etats membres, de 4,28 milliards de dollars américains pour les importations de ces Etats membres, de 2,84 milliards de dollars américains pour les investissements directs étrangers dans les pays membres et de 1,19 milliard de dollars américains pour les investissements directs à l'étranger émanant de ces pays membres. En outre, la Société a financé un volume de 8,5 milliards de dollars américains d'activités intra-OCI impliquant 35 pays.

(d) Facilitation des échanges commerciaux

47. Le Secrétariat général a continué de sensibiliser les États membres quant à la nécessité de donner effet aux divers instruments commerciaux multilatéraux de l'OCI en vigueur. Bien que le Comité de Négociation Commerciale (CNC) sur le TPS-OIC n'ait pas pu se réunir pendant la période couverte par le présent rapport, l'état de la signature et de la ratification des accords économiques de l'OCI, y compris le TPS-OIC, se trouve joint au présent rapport (Annexe-I).

48. Les 14 États membres de l'OCI suivants : Royaume d'Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Maroc, Oman, Qatar, Turquie, Malaisie, Syrie, Bangladesh, Iran, Pakistan et Jordanie ont envoyé au Secrétariat du CNC la liste des produits à concessions tarifaires dans le cadre du TPS/OIC. En outre, le Pakistan, le Bangladesh, la Jordanie, le Maroc et la Turquie ont notifié au Secrétariat du CNC leurs mesures internes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du TPS/OIC.

49. Le Secrétariat du CNC a demandé aux États membres concernés de l'informer des mesures internes pertinentes à prendre pour la mise en œuvre des règles d'origine du TPS-OIC dans les meilleurs délais. Le Comité s'est félicité de la soumission au Secrétariat du CNC de listes de concessions mises à jour par la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie et l'Iran.

50. Il convient donc de renouveler l'invitation adressée aux États membres, qui n'ont pas encore achevé les processus de signature et de ratification des accords économiques de l'OCI, pour s'efforcer de le faire dans les meilleurs délais. Dans le même ordre d'idées, les Etats membres qui ont signé et ratifié le TPS-OIC pourraient transmettre les documents requis, conformément aux résolutions du CMAE et du COMCEC. Cela comprend la présentation de leurs tranches annuelles de réduction, ainsi que de la liste des produits (listes de concessions), des échantillons de certificats et des spécimens de timbres utilisés par leurs douaniers, ainsi que des mesures législatives et administratives internes.

(e) Promotion des investissements

i. Conférence de haut niveau de l'OCI sur les investissements publics et privés

51. Conformément à la Résolution n°2/46-E, adoptée par le 46^{ème} CMAE, à Abou Dhabi, Etat des Émirats Arabes Unis, le Secrétariat général, en coopération avec le Gouvernement de la République de Turquie et les institutions compétentes de l'OCI, a organisé la Conférence de haut niveau de l'OCI sur les investissements publics et privés, à Istanbul, les 8-9 décembre 2019.
52. À cet égard, la République de Turquie a organisé quatre réunions préparatoires à la dite conférence, à Ankara, le 25 avril 2019 ; à Istanbul, le 14 juin 2019, le 9 septembre 2019 et le 26 novembre 2019, respectivement. Les dites réunions ont finalisé un projet de note de synthèse, un projet de programme de travail et d'autres documents pertinents. Tous les documents de travail ont été dument envoyés aux États membres le 30 septembre 2019.
53. Six panels de discussion de haut niveau ont eu lieu lors de la Conférence et ont porté respectivement sur : (1) Le financement du développement innovateur pour favoriser les chaînes de valeur mondiales ; (2) Le rôle des agences de crédit à l'exportation et l'arbitrage dans la Promotion, la Protection et la Garantie des investissements ; (3) Le rôle de l'écosystème de l'Intelligence économique dans la lutte contre la révolution des données ; (4) La stimulation des flux d'investissement Intra-OCI : la Perspective du secteur privé ; (5) Le rôle des ODD dans l'autonomisation de la femme et l'entrepreneuriat des jeunes ; et (6) Le rôle des OPI dans la promotion des investissements Intra-OCI.
54. L'objectif de la conférence était de fournir une plate-forme aux décideurs publics et privés de l'OCI pour qu'ils se rencontrent et se connectent avec les décideurs aux niveaux national et régional en vue de partager des idées sur les moyens d'améliorer le climat des affaires et de créer une opportunité pour les chefs d'entreprise en vue d'explorer les défis et les opportunités dans les secteurs stratégiques clés. La Conférence a également fait le point de la situation dans le domaine des investissements intra-OCI et préconisé l'élimination de toutes les sortes d'obstacles à la libre circulation des biens, des services, des personnes et des flux financiers entre les États membres de l'OCI, tout en favorisant la facilitation des affaires dans la région de l'OCI. Les documents finaux de la Conférence ont été transmis à tous États membres de l'OCI, le 28 janvier 2020.

ii. Établissement du mécanisme permanent de règlement des différends relatifs aux investissements de l'OCI

55. La 43^{ème} session du CMAE a chargé le Secrétaire général (Résolution n°1/43-E), en consultation avec les États membres et les organes/institutions compétents de l'OCI, y compris le COMCEC, de proposer les modalités de création d'un organe permanent

de règlement des différends découlant de l'Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements entre les États membres de l'OCI. Dans ce contexte, le Secrétariat général, en coordination avec le CIDC et la BID, a préparé un document conceptuel sur la création d'un mécanisme permanent de règlement des différends relevant de l'Accord susdit de l'OCI. Ce document conceptuel a été soumis à la 46^{ème} session du CMAE, tenue à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis, les 1^{er} et 2 mars 2019, puis distribué aux États membres en février 2019.

56. En conséquence, la 46^{ème} session du CMAE a pris note du document conceptuel contenu dans le rapport du Secrétaire général (Résolution n°2/46-E (B)), qui proposait des modalités pour la création d'un tel organe permanent de l'OCI et demandait au Secrétariat général de soumettre le document conceptuel à une réunion du Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée et ensuite au COMCEC, pour permettre la poursuite des discussions entre les États membres et les institutions compétentes de l'OCI en vue de déterminer les modalités appropriées pour satisfaire aux exigences de l'Accord susmentionné.
57. Le Secrétariat général, en coopération avec le Groupe de la BID, a organisé une réunion de sensibilisation au sujet du mécanisme de règlement permanent des différends relatifs à l'investissement proposé par l'OCI, qui s'est tenue au siège de l'ONU à New York, le 1^{er} avril 2019, en marge de la Réunion du Groupe de travail III de la CNUDCI. Environ 30 experts des États membres ont assisté à la réunion.

(f) Événements virtuels sur le commerce, l'investissement et la finance durant la pandémie du COVID-19

58. En collaboration avec des Organismes de promotion du commerce, tels que *Senegal Export*, *Tunisia Export*, l'Agence malaisienne de Promotion du Commerce (MATRADE) et le secteur privé, à savoir l'Association marocaine des exportateurs (ASMEX) et le Groupe Baig du Pakistan, le CIDC a organisé, le 29 juin 2020, un webinaire sur l'Impact du COVID-19 sur les stratégies de promotion du commerce pour faciliter les échanges intra-OCI.
59. Le CIDC, avec le concours de la Société islamique internationale de Financement du commerce (ITFC), de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), de la Banque africaine d'Import-Export (AFREXIMBANK) et de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), a organisé, le 1^{er} juillet 2020, un webinaire sur l'Impact du COVID-19 sur le Financement du commerce et l'Elaboration de stratégies pour le renforcement du commerce et de l'investissement intra-OCI.
60. En coopération avec l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), PortNet Maroc, Gainde2000 Sénégal, le Mozambique Trade Net et les Douanes d'Oman, le CIDC a organisé, le 6 juillet 2020, un webinaire sur les répercussions de la numérisation des

procédures commerciales dans la facilitation du commerce intra-OCI en vue d'atténuer les séquelles du COVID-19.

61. Un Cours de formation sur « Les instruments financiers islamiques » a été organisé, par SESRIC, du 22 au 26 juin 2020, par visioconférence, au profit d'experts de la Banque centrale de la République d'Ouzbékistan. Les sessions de formation ont été animées par un expert distingué de la Banque d'Indonésie (Bank Indonesia).

(g) Développement du secteur du halal

62. Conformément à la Résolution pertinente de la 46^{ème} Session du CMAE, la 7^{ème} Exposition halal de l'OCI et le Sommet mondial Halal (WHS) 2019, se sont tenus à Istanbul (Turquie), du 28 novembre au 1^{er} décembre 2019, sous les auspices de S.E. le Président Recep Tayyip ERDOĞAN, Président de la République de Turquie. Ces événements ont été organisés conformément au Cadre de coopération entre le SMIIC et le CIDC. L'Exposition halal OCI et le Sommet mondial halal ont pour objectifs de promouvoir le commerce halal intra-OCI et le partage des derniers développements en matière de halal dans l'ensemble des pays de l'OCI.
63. Cette exposition a rassemblé les acteurs de l'industrie halal. Elle a enregistré la participation de 35 États membres de l'OCI ainsi que d'autres pays non membres de l'OCI. Les institutions opérant dans le domaine des normes de produits Halal ont également participé à cette exposition. Des événements ont été organisés en marge de cet événement, plusieurs conférences thématiques, en particulier sur les avantages de l'industrie halal pour la santé, ainsi que divers systèmes de certification et d'accréditation en vue d'accélérer la reconnaissance mutuelle des certificats halals entre les États membres de l'OCI.
64. Le Sommet Halal mondial 2019 a accueilli 60 intervenants de 25 pays différents. En outre, 5000 délégués de différents pays ont suivi les sessions de la conférence. Pendant ce temps, la 7^{ème} Expo Halal de l'OCI a rassemblé environ 360 entreprises pour présenter leurs produits/systèmes sur cette plate-forme et a fourni des opportunités de mise en réseau et des réunions B2B pour bien identifier le rôle de chaque contributeur dans cette industrie.
65. Une conférence régionale sur « La mise en œuvre des normes SMIIC pour les produits halal en Asie centrale » s'est tenue le 19 novembre 2018 à Bichkek (République kirghize). La conférence était organisée par le SMIIC et le Ministère de l'Économie de la République kirghize. Environ 120 représentants des secteurs privé et public de la République kirghize, du Tadjikistan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan ont assisté à la conférence.
66. Le programme de formation SMIIC « Auditor Foundation 2018 - Asie centrale » s'est tenu à Bichkek (République kirghize) les 20 et 22 novembre 2018. La formation a réuni 30 participants des secteurs privé et public de la République kirghize, du

Tadjikistan, du Kazakhstan et de l'Ouzbékistan. La formation a été donnée en anglais et en russe. Le programme a été co-organisé par le SMIIC et le Ministère de l'Economie de la République kirghize.

67. Le CIDC, en collaboration avec l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI), le Département des Normes de Malaisie (DSM), l'Institut national de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI), l'Institution turque de normalisation (TSE), Dinar Standard (Émirats Arabes Unis) et l'Institut marocain de normalisation (IMANOR), a organisé, le 2 juillet 2020, un webinaire sur l'Impact du COVID-19 sur la Normalisation et la Certification des produits médicaux, préventifs et alimentaires dans les États membres de l'OCI.

V. DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DU TOURISME

68. Comme annoncé à la 35^{ème} Session du COMCEC, la 46^{ème} session du CMAE a salué la célébration du Prix de la ville du tourisme et encouragé les États membres de l'OCI à participer activement aux programmes commémoratifs à entreprendre dans leurs pays respectifs, tout en les exhortant à organiser des événements annuels sur le tourisme islamique afin de promouvoir les flux touristiques intra-OCI.

(a) Commémoration du Prix des villes de tourisme de l'OCI 2019 et 2020

69. À l'occasion de la commémoration de Dhaka, en tant que ville de tourisme de l'OCI pour 2019, la République populaire du Bangladesh a célébré sa capitale, Dhaka, en tant que ville du tourisme de l'OCI pour 2019 à Dhaka, les 11 et 12 juillet 2019. Le Premier Ministre Sheikh Hasina a inauguré la célébration officielle en présence de représentants de plus de 30 États membres de l'OCI. En outre, le Secrétariat général a demandé à toutes les institutions de l'OCI concernées de fournir leurs programmes proposés pour la commémoration du Prix de la ville de tourisme de l'OCI pour 2019, y compris le programme de renforcement des capacités sur le tourisme islamique.
70. À cet égard, le SESRIC a organisé un séminaire international sur « Le développement d'un tourisme respectueux de l'islam dans la ville de Dhaka » et une cérémonie de remise des prix, qui s'est tenue à Dhaka (Bangladesh) le 15 octobre 2019. Ce séminaire international avait pour objectif d'explorer les moyens d'insérer le tourisme ouvert aux musulmans (MFT) dans le développement économique grâce à l'intégration de divers acteurs dans des initiatives nouvelles et existantes.
71. En ce qui concerne les arrangements pour la commémoration de Gabala en tant que ville de tourisme de l'OCI pour 2020, le Secrétariat général est déjà entré en contact avec l'Agence nationale du tourisme de la République d'Azerbaïdjan à ce sujet. À cette fin, le Gouvernement azerbaïdjanais a confirmé qu'il organisera la cérémonie de commémoration en marge de la 11^{ème} Conférence islamique des Ministres du Tourisme (CIMT), prévue à Gabala, en République d'Azerbaïdjan, les 2-4 juin en 2020. Toutes les activités programmées dans le cadre de la célébration de la ville de

tourisme de l'OCI pour 2020 ainsi que la 11^{ème} Session de la CIMT ont été ajournées du fait de la pandémie du COVID-19. Les nouvelles dates concernant la 11^{ème} Session de la CIMT seront communiquées en temps utile.

72. Un cours de formation de formateurs sur le thème : « La Promotion de l'esprit d'entreprise pour la compétitivité de l'industrie du tourisme » a été organisé par SESRIC, du 8 au 12 juin 2020, en visioconférence, à l'intention des experts de l'Agence Nationale du Tourisme de la République d'Azerbaïdjan. Le cours a été dispensé dans le cadre des efforts du SESRIC pour célébrer Gabala, en tant que ville de tourisme de l'OCI pour 2020.

(b) La 11^{ème} session de la Conférence islamique des Ministres du Tourisme

73. La République d'Azerbaïdjan accueillera la 11^{ème} Session de la Conférence islamique des Ministres du Tourisme (CIMT), en 2020, sur le thème : « Le Rôle des communautés locales dans le développement du Tourisme ». Les points suivants inscrits à l'ordre du jour seront examinés et discutés lors la dite session : La mise en œuvre du document cadre de l'OCI sur le Développement du Tourisme et des résolutions de la CIMT sur le développement du Tourisme ; le Prix de la ville de tourisme de l'OCI (2021-2022) ; la concrétisation de la feuille de route stratégique pour le développement du tourisme islamique dans les Etats membres de l'OCI ; l'état d'avancement des projets d'infrastructure touristique ; le développement et la promotion du tourisme culturel et patrimonial islamiques ; les foires du tourisme de l'OCI ; et la Recherche, la formation et le marketing dans le domaine du tourisme.

(c) Foire et forum du tourisme

74. En ce qui concerne la tenue d'une foire et d'un forum du tourisme, le CIDC, en coordination avec le pays hôte, a organisé l'édition exceptionnelle de l'exposition sur le tourisme, l'artisanat et la décoration intérieure des États membres de l'OCI à Koweït-City, État du Koweït, du 18 au 23 décembre 2019. Le Forum sur les investisseurs publics et privés dans le secteur du tourisme s'est également tenu en marge de la dite exposition.

(d) Projet de tourisme régional

75. Le CIDC et le SESRIC ont organisé un atelier à Ankara (Turquie) du 5 au 7 novembre 2019 à l'intention des gestionnaires de parcs transfrontaliers et d'aires protégées en Afrique de l'Ouest dans le cadre du « Projet régional sur le développement du tourisme durable à travers le réseau des parcs transfrontaliers et des zones protégées en Afrique de l'Ouest », initiée par 10 pays membres d'Afrique de l'Ouest et suivie par le CIDC et le SESRIC au nom de l'OCI. À cette occasion, les participants de Guinée, du Mali, du Burkina Faso, de Gambie, du Niger, de Guinée-Bissau et de Sierra Leone ont été familiarisés avec différents outils de gestion et ont été invités à

présenter des études de cas reflétant le statut de gestion actuel des parcs et des aires protégées d'Afrique de l'Ouest. Au cours de la 3^{ème} journée de l'atelier, les participants ont eu l'occasion de visiter plusieurs sites d'écotourisme turcs situés dans la région d'Ankara.

VI. LA COOPERATION DANS LE DOMAINE DU TRANSPORT

76. La coopération dans le secteur des transports reste un domaine d'interaction important entre les États membres de l'OCI. Les statistiques disponibles indiquent que ce secteur a enregistré de nombreuses activités de coopération, ce qui pourrait expliquer la croissance enregistrée dans ce domaine. Par exemple, les pays de l'OCI ont transporté 14% des passagers mondiaux et 18,2% du fret mondial en 2016 contre 9% des passagers mondiaux et 10% du fret mondial en 2009. En outre, les 925 km de la ligne ferroviaire Kazakhstan-Turkménistan-Iran, partiellement financée et inaugurée en 2014 par la BID, le Chemin de fer Dakar-Port Soudan de l'OCI et l'Accord sur le corridor de transport Ouzbékistan-Turkménistan-Iran-Oman (Accord d'Achgabat) sont de bons exemples de développement de la coopération en matière de transport entre les États membres de l'OCI. Cette partie du rapport résume les développements récents et les activités prévues de l'OCI dans cet important secteur.

a) Deuxième Conférence des ministres des Transports de l'OCI

77. Comme annoncé à la 35^{ème} session du COMCEC, le 46^{ème} CMAE, tenu à Abou Dhabi (Émirats Arabes Unis) les 1er et 2 mars 2019, a demandé au Secrétaire général de l'OCI de prendre les dispositions nécessaires avec les autorités compétentes de la République du Soudan pour la convocation rapide de la deuxième Conférence des ministres des Transports de l'OCI. À cette fin, le Secrétariat général travaille actuellement avec les autorités soudanaises compétentes au rééchelonnement de la conférence. La Conférence devrait évaluer la mise en œuvre des résolutions de l'OCI sur les transports et examiner l'état d'avancement du projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan

78. De son côté, SESRIC a entrepris de rassembler des études sur les contraintes à la connectivité entre les États membres de l'OCI, ainsi que sur les principaux défis auxquels sont confrontés les pays enclavés de l'OCI (PDSL) dans le domaine du transport et du développement. Le SESRIC entend terminer ladite étude en 2020. Elle sera incluse dans le rapport du SESRIC intitulé « Le transport pour le développement dans les pays de l'OCI », qui sera publié en 2020.

79. S'agissant de la mise en œuvre du projet de chemin de fer Dakar-Port Soudan de l'OCI, aucune autre action n'a été entreprise, depuis la 35^{ème} session du COMCEC, par les États membres concernés de l'OCI impliqués dans ce projet. Le Secrétariat général n'a reçu aucune mise à jour des pays concernés sur leurs propres composantes nationales de ce corridor de transport. Le rôle du Secrétariat général

est désormais de promouvoir et de suivre la mise en œuvre de ce projet avec les États membres concernés. À cette fin, le Secrétariat général continuera à sensibiliser les États membres concernés à la nécessité d'inclure les segments nationaux respectifs le long du corridor ferroviaire de l'OCI Dakar-Port Soudan dans leurs plans de développement nationaux et de soumettre leurs projets bien conçus pour obtenir le soutien technique adéquat et le financement des États membres de l'OCI et de ses partenaires de développement.

b) Financement par la BID de projets dans le secteur des transports

80. En 2018, la BID a mis en œuvre un total de 13 projets dans le secteur des transports totalisant 905 millions dollars des Etats-Unis dans 12 États membres, à savoir: l'Albanie, le Bénin, le Tchad, la Côte d'Ivoire, la Guinée, l'Indonésie, la République kirghize, la Mauritanie, le Sénégal, la Sierra Leone, le Togo et la Turquie. Ces projets ont contribué à la construction de près de 500 km d'autoroutes et de 14 500 km de routes locales.
81. Dans le cadre de sa nouvelle approche en matière de promotion de la connectivité régionale, la BID se concentre sur le développement de corridors entre pays en alignant une infrastructure solide avec les aspects «souples» de l'intégration régionale. Ce faisant, la priorité est donnée à la connexion des États membres sans littoral aux ports internationaux et maritimes. À cette fin, la BID a alloué, en 2018, 226 000 dollars des Etats-Unis et 187 000 dollars des Etats-Unis, respectivement, à la réalisation d'études de commercialisation des deux corridors existants: a) le projet de chemin de fer Kazakhstan-Turkménistan-Iran; et b) le couloir routier transsaharien. Ces études ont pour objectif de créer un mécanisme de gestion des corridors régionaux afin de garantir une exploitation régulière et en douceur des trains / véhicules dans des délais et des coûts réduits.

VII. ROLE DU SECTEUR PRIVE

82. La croissance du secteur privé est largement reconnue comme étant un élément essentiel de la promotion du développement socioéconomique et de la création de débouchés économiques dans une société donnée. Conscientes de cela, les différentes sessions du CMAE ont appelé les Etats membres à intégrer le rôle du secteur privé dans leur processus de développement socio-économique et de la coopération au sein de l'OCI. En conséquence, cette partie de rapport résumera les activités des institutions compétentes de l'OCI dans ce domaine.

(a) Les 29^{ème} et 30^{ème} Conseils d'administration et 36^{ème} Assemblée générale de la Chambre islamique de commerce, d'industrie et d'agriculture (CICIA)

83. Le Secrétariat général sensibilise toujours les États membres de l'OCI à la nécessité d'accroître le nombre des membres de la CICIA et d'améliorer son image et sa visibilité à tous les niveaux. À cette fin, le 29^{ème} Conseil d'administration de la

CICIA s'est tenue à Karachi, Pakistan, les 15 et 16 novembre 2019. La réunion a approuvé les activités de la Chambre pour l'année 2020.

84. Les principales activités prévues par la CICIA pour 2020 comprennent des ateliers sur les produits stratégiques (manioc, blé, riz, sucre, produits laitiers); un Programme de formation sur la transformation numérique; un Forum sur «l'investissement dans l'économie numérique»; un Programme de l'Académie de Chambre pour les pays de l'OCI; un Forum sur l'artisanat traditionnel; un Forum sur l'entrepreneuriat et les start-ups; un Forum sur l'investissement dans le tourisme islamique et un Forum sur le tourisme médical; un Forum sur l'investissement dans l'enseignement supérieur; un Forum sur le commerce électronique halal; un Forum sur l'investissement dans l'agriculture biologique; un Forum sur l'investissement sportif et un Forum des femmes d'affaires et des femmes cadres.
85. Dans le même ordre d'idées, la CICIA, en collaboration avec le Fonds d'affectation spéciale Perez-Guerrero pour la coopération Sud-Sud (PGTF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a organisé un atelier sur « la promotion de la croissance verte et de la technologie dans les interfaces alimentation-eau et énergie pour les pays de l'OCI - Défis et opportunités » à Karachi, Pakistan du 2 au 4 décembre 2019. L'objectif de l'atelier était de discuter des questions relatives au développement de l'économie et la technologie verte dans les pays de l'OCI.
86. Le 30^{ème} Conseil d'administration et la 36^{ème} Assemblée générale de la CICIA se sont tenus le 5 septembre 2020 par visioconférence. Au cours de ces réunions, S.E. Cheikh Abdullah Saleh Kamel a été nommé nouveau Président de la Chambre.

(b) Partage des meilleures pratiques au profit du secteur privé

87. L'un des résultats positifs des forums de femmes chefs d'entreprise organisés par la CICIA a été la création d'une banque de la famille au Soudan dotée d'un capital de 35 millions de dollars américains. Le portefeuille de cette banque fournit un micro-financement aux conditions de la charia aux jeunes entreprises, aux familles productives, aux femmes et aux jeunes. La Banque s'est développée et a essaimé dans tout le Soudan avec 41 agences, offrant des services au segment ciblé de la société.
88. Dans ce contexte, la CICIA, en collaboration avec le Secrétariat général, a organisé un « Atelier sur la généralisation de l'expérience de la banque familiale dans les pays du G5 Sahel » à Djeddah, Arabie Saoudite les 19 et 20 janvier 2020. L'atelier a servi de plate-forme pour examiner les points forts et les faiblesses de la Banque familiale, y compris les méthodes de micro-financement, les interventions pertinentes et nécessaires en matière de politique générale et, entre autres, le

partage des connaissances et des expériences entre les États membres et les institutions de l'OCI.

89. La CICIA a lancé, en juin 2020, une plate-forme en ligne « *ICCIA Leadership Talks* », conçue pour permettre aux représentants du secteur privé dans les pays de l'OCI et aux autres parties prenantes de faire du réseautage, communiquer, partager et découvrir les expériences d'experts mondiaux, de chefs d'entreprise et de professionnels. Les discussions sur le leadership de la CICIA fourniront également un espace partagé de dialogue ouvert pour le secteur privé du monde islamique et le monde en général afin de produire des informations contextualisées sur les tendances en cours, les opportunités et les défis qui se présentent. Jusqu'à présent, deux sessions de « *ICCIA Leadership Talks* » ont été organisées sur les thèmes suivants : Explorer le monde virtuel ; et Opportunités du monde virtuel, respectivement.

(c) Création d'un Centre d'arbitrage de l'OCI

90. Comme il a été rapporté à la 35^{ème} session du COMCEC, le 46^{ème} CMAE a pris note des démarches entreprises en vue de la création du centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul, conformément aux résolutions pertinentes du COMCEC, qui sera hébergé par la République de Turquie et l'Union des chambres turques et des bourses de produits (TOBB) en tant qu'organe affilié à la CICIA.
91. Pour sa part, la 35^{ème} Assemblée générale de la CICIA a approuvé la création du Centre d'arbitrage de l'OCI à Istanbul en tant qu'institution affiliée à la Chambre, conformément aux résolutions pertinentes de l'OCI, et a autorisé le président de la CICIA à signer tous les documents et à exécuter les procédures nécessaires à la création de ce centre. À cette fin, l'Accord de siège du Centre d'arbitrage de l'OCI a été signé entre le Ministère du commerce de la République de Turquie et la CICIA.
92. L'accord sur la création d'un Centre d'arbitrage, cosigné à Istanbul le 27 novembre 2019 par le Gouvernement de la République de Turquie et la CICIA, est entré en vigueur le 4 février 2020.

(d) Activités de la Société islamique pour le développement du secteur privé (SID)

93. La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), membre du groupe de la Banque islamique de développement (BID), dispose actuellement d'un capital autorisé de 4 milliards de dollars américains et compte parmi ses actionnaires 54 États membres de l'OCI et 5 institutions financières publiques. Le mandat de la SID est d'appuyer le développement économique des États membres de l'OCI en finançant des projets du secteur privé conformément aux principes de la charia.

94. Depuis le début des activités jusqu'au 31 décembre 2018, les approbations brutes de la SID ont atteint 6,4 milliards de dollars américains, répartis entre plus de 400 projets. En termes de décaissement, le décaissement total SID s'est élevé à 3,2 milliards USD. Les approbations SID cumulatives sectorielles sont réparties entre plusieurs secteurs, à savoir : secteur financier (57%), secteur industriel et minier (20%) immobilier, soins de santé et autres (23%), respectivement.
95. En ce qui concerne la répartition géographique, les opérations d'investissement de la SID ont concerné plus de 50 États membres. La région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) représente 31% des approbations brutes, suivie par l'Europe et l'Asie centrale (22%), l'Afrique subsaharienne (18%) et l'Asie- Pacifique (14%). La part des projets régionaux / mondiaux couvrant plusieurs pays représentait près de 15% des approbations brutes.
96. Selon la résolution de l'Assemblée générale de la SID, le capital autorisé de la société a été porté de 2 milliards USD à 4 milliards USD et le capital disponible pour souscription est passé de 1 milliard USD à 2 milliards USD. Jusqu'à présent, la SID a reçu un soutien important de la part de ses actionnaires pour la deuxième augmentation générale de son capital. À la fin de 2018, sur un milliard de dollars américains disponibles pour la souscription, des actions d'une valeur de 828 millions de dollars américains ont été souscrites par 36 actionnaires de la SID. Du côté des paiements, et à la fin de 2018, la SID avait déjà reçu des paiements de différents actionnaires pour un montant total de plus de 410 millions de dollars américains. Des actions d'une valeur de 828,57 millions de dollars américains ont été souscrites par 37 actionnaires de la SID. Du côté des paiements, et à la fin du mois d'octobre 2019, la SID a déjà reçu des paiements de différents actionnaires pour un montant total de plus de 492,49 millions de dollars américains.

VIII. PROGRAMMES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

97. La réduction de la pauvreté demeure un défi majeur pour les efforts de développement des États membres de l'OCI. Afin de remporter ce défi, les diverses initiatives prises par l'OCI en faveur de la réduction de la pauvreté visent à créer des emplois en favorisant les compétences, la compétitivité et l'esprit d'entreprise. En conséquence, cette partie du rapport mettra en évidence les derniers développements concernant les programmes d'atténuation de la pauvreté de l'OCI, tels que le Fonds de Solidarité islamique pour le Développement (FSID) et le Programme spécial pour le développement de l'Afrique (SPDA). Elle comprend également les activités menées par les institutions compétentes de l'OCI dans le domaine de la réduction de la pauvreté.

(a) *Fonds de Solidarité islamique pour le Développement (FSID)*

98. La 35^{ème} session du COMCEC a réitéré son précédent appel aux États membres de l'OCI à honorer leurs promesses respectives au Fonds de Solidarité islamique pour

le Développement (FSID) et demandé au Groupe de la BID de soumettre un rapport sur le manque à gagner pour atteindre le capital cible du Fonds.

99. Au 1^{er} janvier 2020, le montant des contributions au capital promis au FSID s'élevait à 2,7 milliards de dollars américains, émanant de 49 États membres (1,7 milliard de dollars américains) et de la BID (1 milliard de dollars américains). Ceci représente 27% du capital ciblé du Fonds. Aucun nouvel engagement n'a été pris en 2019.
100. Le montant total des contributions versées a atteint 2,585 milliards de dollars américains, dont 1 milliard de dollars américains versé par la BID et 1,585 milliard de dollars américains par les États membres. Sur les 49 États membres de l'OCI, 28 ont entièrement honoré leurs engagements, 10 en partie et 11 ne l'ont pas encore fait. Huit États membres de l'OCI (Afghanistan, Djibouti, Guyana, Kirghizistan, Libye, Tadjikistan, Somalie et Emirats arabes unis) n'ont pris aucun engagement en faveur du FSID.
101. En ce qui concerne les opérations, le FSID a continué à approuver des projets dans le cadre de ses programmes tels que le Programme de soutien au micro-financement (PSFM), le Programme d'alphabétisation professionnelle (VOILP), le Programme de Villages durables, le programme Save the Mother et le Programme d'énergie renouvelable pour les pauvres.
102. De manière cumulative et depuis sa création en 2007, le FSID a fourni un total de 1 333 milliards de dollars américains sous forme de prêts concessionnels (1,07 milliard de dollars américains) et de subventions (263 millions de dollars américains) pour financer des projets et programmes dans les pays de l'OCI. Les principaux secteurs d'intérêt ont été : (i) l'agriculture (45 %) ; (ii) l'éducation (24 %) ; (iii) la santé (13%) ; et (iv) les finances (13%). Les pays les moins avancés (PMA) de l'OCI ont été les principaux bénéficiaires, recevant plus de 80% du financement du Fonds.
103. Conformément aux résolutions pertinentes du CMAE, le Secrétariat général a sensibilisé les États membres à la nécessité de faire des contributions en nature au FSID en lui allouant des biens fonciers en Waqf et en mobilisant des contributions auprès des personnes fortunées et des philanthropes des États membres de l'OCI.
104. Par la suite, le Bénin, le Burkina Faso et les Comores ont attribué des parcelles de terrain au FSID dans le cadre du programme Waqf. En outre, plusieurs pays ont déjà exprimé leur intérêt à engager des terres à cette fin, notamment : la Jordanie, l'Azerbaïdjan, le Cameroun, le Bahreïn, le Sierra Léone, les Maldives, le Togo et le Soudan.

(b) Programme spécial pour le développement de l'Afrique (PSDA)

105. Le PSDA est un programme de financement de 12 milliards de dollars américains lancé en 2008 en vue de donner plus d'élan aux activités socio-économiques en faveur des pauvres. Les priorités sectorielles du PSDA visent à promouvoir la croissance économique et l'intégration régionale. Le SPDA s'articule autour de (i) l'agriculture pour la sécurité alimentaire ; (ii) l'eau et l'assainissement ; (iii) la production et la distribution d'électricité ; (iv) les infrastructures de transport ; (v) l'éducation ; et (vi) l'éradication des principales maladies transmissibles.
106. En novembre 2012, lorsque la phase d'approbation du PSDA a été finalisée, le niveau des engagements de financement du Programme par le Groupe de la BID a atteint 5 milliards de dollars américains, tandis que ceux des autres partenaires internationaux s'élevaient à 7 milliards de dollars américains. Dans ce cadre, le financement d'un total de 480 projets a été approuvé en faveur de 22 États membres africains de l'OCI.
107. Compte tenu de ce qui précède, l'accent a été mis sur l'approfondissement de la mise en œuvre des projets approuvés afin de garantir l'obtention des résultats escomptés. A cet égard, il convient de noter que les projets ci-après ont été menés à bien, alors que d'autres sont encore en cours d'exécution :
- Le Barrage de Roseires au Soudan ;
 - Le projet d'infrastructure urbaine de base pour les logements sociaux à Bamako, Mali ;
 - Le projet de logements sociaux à Bamako, Mali ;
 - La route reliant Linguère-Matam, Sénégal ;
 - La construction de la route frontalière Dapaong-Ponio, Burkina Faso ;
 - La construction de la route de Koudougou Dedougou, Burkina Faso ;
 - L'aménagement du projet routier Bassar-Katchamba, Togo ;
 - Le programme de reconstruction post-conflit pour le Centre-Nord-Ouest de la Côte d'Ivoire, entre autres.
108. La mise en œuvre du PSDA touche à sa fin et une analyse de l'achèvement des projets sera entreprise en temps voulu afin d'évaluer les résultats obtenus dans le cadre dudit programme.

(c) Appui au développement des pays du Bassin du Lac Tchad

109. La 46^{ème} session du CMAE, qui s'est tenue à Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis, les 1^{er} et 2 mars 2019, a demandé aux États membres de l'OCI et aux institutions de financement du développement de l'Organisation concernées, y compris le groupe de la BID et le FSI, d'appuyer le projet Transaqua. En outre, le CMAE a appelé les États membres et les institutions compétentes de l'OCI à soutenir les efforts des pays du bassin du Lac Tchad visant à répondre aux besoins humanitaires et de

développement des personnes et des communautés déplacées dans la région du bassin du Lac Tchad.

110. En donnant effet à cette résolution, le Secrétariat général a obtenu du Secrétariat exécutif de la Commission du bassin du lac Tchad un exposé sur l'état actuel du projet Transaqua, y compris les possibilités de conclure un partenariat avec les organisations internationales intéressées. Ledit document a été transmis aux institutions pertinentes de l'OCI dans le but d'identifier leurs contributions envisagées dans une réponse globale de l'OCI à ce projet régional.
111. Dans le cadre des efforts que déploie l'OCI en soutien aux pays du bassin du lac Tchad, le SESRIC organisera, en 2020, un atelier de formation sur « la gouvernance de l'eau et la gestion intégrée de l'eau ». Cet événement vise à contribuer aux efforts des pays du bassin du lac Tchad pour répondre aux besoins de développement des personnes et communautés déplacées dans cette région.

(d) Forum sur la finance sociale islamique

112. Conformément à la résolution 2/44-E adoptée par la 44^{ème} session du CMAE, qui s'est tenue à Abidjan, Côte d'Ivoire le 10 et 11 juillet 2017, le Secrétariat général de l'OCI, en collaboration avec la Banque centrale d'Indonésie et le Groupe de la BID, a organisé, les 12 et 13 novembre 2019 à Jakarta, Indonésie, un Forum de l'OCI sur la finance sociale islamique.
113. Le principal objectif du Forum était d'explorer les voies et moyens de promouvoir le développement de la finance sociale islamique, tels que la *Zakat* et le *Waqf*, en tant qu'instrument efficace de mobilisation de fonds pour résoudre le problème de l'exclusion financière à laquelle sont confrontées les populations pauvres des États membres de l'OCI. Le Forum visait également à favoriser un dialogue politique intra-OCI sur l'utilisation des outils de la finance sociale islamique pour réduire la pauvreté et promouvoir le développement socio-économique dans la région de l'OCI.
114. Ont participé au Forum, des experts de la finance sociale islamique, des représentants des Départements concernés d'un certain nombre d'États membres de l'OCI ainsi que des institutions de l'OCI. Au cours du Forum, ont été présentés des exposés sur les différents types de finance sociale islamique, ainsi que les expériences nationales de certains États membres de l'OCI en la matière.
115. Le Forum a également souligné la nécessité d'explorer les domaines de la finance sociale islamique pour combler les lacunes constatées au niveau du financement du développement dans les États membres de l'OCI. À cette fin, le Forum a formulé un ensemble de recommandations pour le développement du secteur de la finance sociale islamique dans les États membres de l'OCI.

IX. POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL ET D'INTÉGRATION RÉGIONALE DE L'OCI (OIC-IDRIP)

116. Tout en considérant l'importance d'une infrastructure adéquate et efficace pour faciliter l'accès au marché intérieur et l'intégration régionale, le 46^{ème} CMAE a demandé aux États membres, qui ne l'ont pas fait, de soumettre leurs observations sur le projet de Politique de l'OCI d'Intégration et d'Aménagement Infrastructuraux (OIC-IDRIP). Il a, en outre, décidé de tenir une série de réunions d'un Groupe d'experts intergouvernemental de l'OCI chargé de proposer un projet OCI-IDRIP. Par ailleurs, il a réitéré sa demande à la BID de procéder à une évaluation des besoins des États membres dans le domaine du développement des infrastructures.
117. Considérant la nécessité de mettre en œuvre la résolution susmentionnée en temps opportun, le Secrétariat général a déjà demandé à la BID de procéder à une évaluation des besoins des États membres de l'OCI dans le domaine du développement des infrastructures. L'évaluation servirait de document de base pour la réunion du Groupe d'experts intergouvernemental de l'OCI visant à proposer un projet OCI-IDRIP. Une fois cette étape franchie, le Secrétariat général prendra les dispositions nécessaires pour la convocation de la réunion du Groupe intergouvernemental d'experts de l'OCI.

X. ASSISTANCE ECONOMIQUE AUX ETATS MEMBRES DE L'OCI ET AUX COMMUNAUTES MUSULMANES DANS LES PAYS NON MEMBRES

118. L'aide au développement reste un outil essentiel pour la croissance et la réduction de la pauvreté dans les États membres de l'OCI qui en ont besoin. À cette fin, certains États membres de l'OCI nantis ont continué de contribuer au financement des divers projets de développement dans les États membres de l'OCI démunis et dans les autres pays en développement, conformément aux idéaux de partenariat, d'assistance mutuelle et de solidarité. Par conséquent, cette partie du rapport résume l'assistance fournie par certains États membres de l'OCI à d'autres États membres ainsi qu'à des pays non membres de l'OCI, au cours des dernières années.

(a) Assistance économique et technique fournie par l'Arabie saoudite

119. Le gouvernement de l'Arabie saoudite a continué à fournir l'assistance économique et technique aux États membres de l'OCI et aux pays non membres de l'OCI confrontés à des défis de développement. Plus précisément, au cours de la période 2018-2019, une approbation royale a été consentie pour l'allocation d'un montant de 7,5 millions de Riyals saoudiens (SAR), soit 2 millions de dollars américains, pour soutenir l'Institut d'études islamiques de l'Université des Philippines. Cette aide sera consacrée à la restauration des locaux de l'Institut et à l'équipement de ceux-ci en mobilier et matériel de bureau et autres besoins. A cette

somme s'ajoute un montant de 471 000 dollars américains, plus le coût d'expédition de 60 tonnes de dattes au gouvernement des Philippines, ainsi qu'un montant de 18 750 000 SAR, soit 5 millions de dollars américains, pour soutenir les victimes en République des Philippines. De plus, en 2019, 60 tonnes de dattes ont été expédiées au gouvernement philippin pour un coût de 489 000 SAR.

120. En 2018, le budget de l'Autorité palestinienne pour les mois d'avril à octobre a été financé à hauteur de 525 millions de SAR, soit 140 millions de dollars américains, avec un taux mensuel de 20 millions de dollars américains. Le montant de 187,5 millions SAR (50 millions de dollars américains) pour soutenir l'UNRWA avait été promis lors du Sommet Al-Qods tenu en Arabie saoudite. Il représentait les première et deuxième tranches de la contribution du Royaume au Fonds Al Aqsa Al Qods. En 2019, l'Autorité palestinienne a été soutenue pour les mois de novembre et décembre 2018 et les trois premiers mois de 2019, avec un montant de 375 millions SAR (100 millions de dollars américains), soit un taux mensuel de 20 millions de dollars américains, en plus d'un montant de 30,8 millions de dollars américains pour les mois d'avril à juillet 2019, soit un taux mensuel de 7,7 millions de dollars américains.
121. Le Royaume d'Arabie saoudite, représenté par le Centre du Roi Salman pour l'Aide humanitaire et le Secours, a présidé la Conférence des donateurs au profit des Rohingyas, qui s'est tenue au siège des Nations Unies à Genève en 2017, et s'était engagé à faire un don de 20 millions de dollars américains pour aider les réfugiés Rohingyas.

(b) Aide au développement fournie par les Emirats Arabes Unis

122. Les Émirats Arabes Unis (EAU) continuent de jouer un rôle de premier plan dans le domaine du financement du développement dans les autres pays. Au cours de la période 2016-2019, les Emirats Arabes Unis ont fourni une aide au développement d'un montant de 20.2 milliards de dollars américains aux États membres de l'OCI en Europe, en Amérique latine, en Asie et en Afrique. Les EAU ont consacré leur aide à la mise en œuvre de projets de développement, ainsi qu'à l'aide humanitaire et caritative.
123. Les principaux secteurs sur lesquels les EAU ont focalisé leur assistance dans les pays africains, comprennent : l'éducation et la formation, l'adduction en eau, la santé, la sécurité alimentaire, l'infrastructure de base et l'aide humanitaire et de secours. L'assistance émiratie dans les pays asiatiques consistait notamment en le soutien aux budgets nationaux, la construction de centrales électriques, l'éducation et la formation, l'aménagement et le développement urbain, les politiques de réglementation du commerce, l'appui aux organisations religieuses et les services de bien-être social.

124. L'assistance des EAU aux pays du Moyen-Orient comprenait l'infrastructure de transport routier, les services de bien-être social et l'aménagement des terres agricoles. Elle a également contribué au processus de reconstruction et de développement dans les zones affectées par la guerre, notamment en Somalie, en Syrie, en Afghanistan, en Iraq et au Mali. Les EAU ont également fourni un soutien à un certain nombre de pays d'Amérique du Sud, comme le Suriname et le Guyana, dans les domaines de l'éducation, de l'adduction en eau, de la construction de routes, de la fourniture de produits alimentaires de base et de l'appui à leurs budgets nationaux.

(c) Aide publique au développement de la République de Turquie

125. La Turquie mène des activités d'assistance dans les États membres de l'OCI ainsi que dans des pays à majorité musulmane, tels que la République turque de Chypre du Nord (Observateur), la Bosnie-Herzégovine (Observateur), le Kosovo et dans les pays à minorité musulmane tels que Myanmar, Soudan du Sud, Géorgie, Mongolie, Éthiopie et Afrique du Sud.

126. La Palestine, la Somalie, la Libye, le Bangladesh, le Niger, le Kirghizistan, le Soudan, l'Afghanistan, l'Iraq, la Guinée, l'Albanie, le Pakistan, le Tadjikistan et la Gambie sont parmi les principaux pays de l'OCI partenaires dans la coopération au développement de la Turquie. Cependant, la coopération au développement globale de la Turquie englobe la majorité des États membres de l'OCI.

127. La Turquie appuie les efforts des minorités musulmanes au Myanmar, en Macédoine, aux Philippines, en Afrique du Sud et dans certains autres pays pour préserver leur identité culturelle et religieuse et assurer leur développement économique et social. Elle leur apporte une assistance pour répondre à leurs besoins humanitaires urgents. L'aide de la Turquie à la minorité musulmane Rohingya joue un rôle important dans l'allègement de l'impact de la crise humanitaire.

128. La Turquie fournit une aide effective pour répondre aux besoins fondamentaux des personnes touchées par les crises humanitaires. La restauration des monuments, la création de centres culturels et de jeunesse, ainsi que les aides allouées au développement des infrastructures et de l'éducation aux fins de développement durable font également partie des priorités du programme d'assistance de la Turquie.

129. En 2018, la Turquie a accordé un montant total de 105 485 710 de dollars américains aux États membres de l'OCI au titre de l'aide publique au développement (APD). Ce montant n'inclut pas l'aide apportée aux États membres qui ne sont pas jugés éligibles à l'APD par l'Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE).

(a) *Programme stratégique du Groupe de la BID de préparation et de riposte à la pandémie de COVID-19*

130. Le 4 avril 2020, le Groupe de la BID a lancé un Programme stratégique de préparation et de riposte d'un montant de 2,3 milliards de dollars américains. Le Programme vise à soutenir les efforts des États membres pour se prémunir contre la pandémie du COVID-19, en réduire l'impact et favoriser la reprise. Il suit une approche holistique à court, moyen et long termes et s'attelle à remettre les États membres sur la voie de la reprise économique en rétablissant les moyens de subsistance, en renforçant la résilience et en relançant l'activité économique.
131. Les contributions des membres et partenaires du Groupe de la BID audit Programme se présentent comme suit :
1. Banque islamique de développement (BID): 1,52 milliard de dollars américains.
 2. Fonds de solidarité islamique pour le développement (FSID) : 50 millions de dollars américains.
 3. Société islamique internationale de financement du commerce (ITFC) : 300 millions de dollars américains.
 4. Société islamique pour le développement du secteur privé (SID) : 250 millions de dollars américains.
 5. Société islamique d'assurance des investissements et des crédits à l'exportation (ICIEC) : 150 millions de dollars américains.
 6. Fonds du Roi Abdallah bin Abdulaziz pour l'action caritative (KAAP) : 8,5 millions de dollars américains
 7. Fonds *Transform* pour la Science, la Technologie et l'Innovation (BID-STI) : 1 million de dollars américains.

XI. CONCLUSIONS

132. La finance islamique dispose d'un fort potentiel pour promouvoir le développement des infrastructures sociales et économiques. Alors que les instruments de redistribution islamiques, tels que la *Zakat* et le *Waqf*, ont un grand potentiel pour soutenir les projets sociaux de petite taille. À cet égard, la mise en œuvre des recommandations du Forum sur la finance sociale islamique, tenu à Jakarta, République d'Indonésie en novembre 2019, devra donner un nouvel élan au développement du mécanisme de finance sociale islamique dans les États membres de l'OCI.
133. Les conférences ministérielles de l'OCI sur l'agriculture, la sécurité alimentaire, le tourisme et le travail devraient permettre de renforcer davantage la coopération intra-OCI dans ces secteurs importants. Les résultats de ces conférences sont essentiels pour consolider davantage la coopération intra-OCI, entre autres, dans des secteurs aussi cruciaux que le développement du tourisme, la promotion de l'emploi productif et du travail décent pour tous, le développement de

l'agriculture durable et l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région de l'OCI, entre autres.

134. En outre, la poursuite et l'expansion des activités liées au commerce et aux investissements de l'OCI restent un outil efficace pour augmenter le commerce intra-OCI et faciliter l'intégration des États membres de l'OCI dans l'économie globale. Dans le même esprit, l'aide au développement apportée par les États membres de l'OCI nantis aux États membres de l'OCI défavorisés contribue à leur croissance économique, devenant ainsi une composante importante de la coopération et de la solidarité intra-OCI. À cet égard, la tenue du Forum d'investissement de l'OCI en Afrique mettra en évidence le potentiel d'investissement de l'Afrique et attirera des investissements dans la région.
135. Il est donc important que les États membres utilisent adéquatement le cadre de coopération de l'OCI, adhèrent rapidement à ses nombreux instruments multilatéraux et se prévalent de ses diverses activités visant à promouvoir la croissance sociale et économique et le développement durable parmi les États membres de l'OCI et leurs peuples. Cependant, la coopération intra-OCI est plus nécessaire que jamais, non seulement pour ralentir et éradiquer la propagation de la pandémie COVID-19, mais aussi pour établir des politiques et des mesures efficaces visant à en atténuer l'impact.
136. En outre, la création d'un mécanisme permanent de règlement des différends d'investissement dans l'OCI, conformément à l'Article 17 de l'Accord sur la Promotion, la Protection et la Garantie des Investissements, ne manquera pas de promouvoir les investissements directs étrangers et les transactions commerciales entre les États membres de l'OCI.

Secrétariat général de l'OCI
Département des Affaires économiques
15 septembre 2020

ANNEXE-I

LISTE DES ETATS MEMBRES
AYANT IGNE/RATIFIE LES DIFFERENTS ACCORDS ET STATUTS SUR LA COOPERATION
ECONOMIQUE, COMMERCIALE ET TECHNIQUE ENTRE LES ETATS MEMBRES DE L'OCI

ETATS MEMBRES	Accord général de coopération économique, technique et commerciale		Accord sur la promotion, la protection et la garantie des investissements		Accord-cadre sur le système de préférences commerciales		Protocole sur le système de tarif préférentiel pour du TPS-OIC (PRETAS)		SYSTÈME DE COMMERCE PRÉFÉRENTIEL (TPS) -OIC Règles d'origine		Statut du Conseil de l'aviation civile islamique		Statut de l'Union des télécommunications des Etats islamiques		Statut de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (INMPI/SMIIC)		Statut de L'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire (IOFS)		Statut du Centre du travail de l'OCI (OICLC)	
	<i>Adopté en vertu de la résolution n° 1/8-E de la 8^{ème} ICFM Tripoli, Libye 16-22/05/1977</i>		<i>Adoptée en vertu de la résolution n°7/12-E de la douzième ICFM Bagdad, Irak 1-5/06/1981</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n° 1 du 6^{ème} COMCEC Istanbul/Turquie 7-10/10/1990</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n° 1 du 21^{ème} COMCEC Istanbul, Turquie 22-25/11/2005</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n°1 du 23^{ème} COMCEC Istanbul, Turquie 14-17/11/2007</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n° 16/13-E de la 13^{ème} ICFM Niamey/Niger 22-26/08/1982</i>		<i>Adoptée en vertu de la résolution 17/15-E de la 15^{ème} ICFM Sanaa, Yémen 18-22/12/1984</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n° 1 du 14^{ème} COMCEC Istanbul/Turquie 1-4/11/1998</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n°3/40-E de la 40^{ème} CMAE Conakry/ Guinée 9-11/12/2013</i>		<i>Adoptée en vertu de la Résolution n° 2/43-E du 43^{ème} CMAE Tachkent/ Ouzbékistan 18-19 10/2016</i>	
	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)	
	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif	Sign	Ratif
Afganistan	8/10/2010	4/02/2018	8/10/2010	-	-	-	-	-	-	-	4/02/2018	-	-	-	-	7/11/2012	10/12/2013	20/7/2016		
Albanie	-	-	16/11/1996	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Algérie	20/05/1980	19/03/2007	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	01/12/2007	-	23/10/2007	-	-			
Azerbaïdjan	20/06/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20/06/2006	-	20/06/2006	16/12/2016	-	-	23/11/2017	01/10/2018
Bahrein	21/05/1980	30/08/1980	-	-	25/11/2005	01/06/2009	-	29/06/2009	12/09/2013	05/06/2014	-	-	-	-	-	-	-	-		
Bangladesh	05/12/1977	18/04/1978	04/11/1997	-	04/11/1997	17/01/2004	24/11/2006	02/11/2009	15/02/2011	23/06/2011	10/09/1983	05/12/2001	-	16/04/1988	-	-	28/4/2016	4/7/2017		
Bénin	13/8/2012	-	13/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	-	14/8/2012	22/11/2013	11/02/2015	-		
Brunei Darussalam	20/5/2015	2/11/2017	-	-	20/5/015	2/11/2917	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Burkina Faso	23/12/1985	-	-	19/05/1992	14/9/1993	-	10/6/2009	-	10/6/2009	-	21/10/2001	-	-	-	21/10/2001	15/04/2013	10/12/2013	26/1/2016		
Cameroun	23/01/1978	11/07/1983	25/10/1994	26/09/1995	24/10/1994	26/09/1995	24/11/2006	20/4/2015	17/11/2007	-	-	-	-	-	-	07/07/2000	28/4/2016	-		
Comores	28/04/1978	16/01/1981	30/06/2012	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	7/10/2010	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	30/06/2012	-	10/12/2013	-		
Côte d'Ivoire	07/11/2009	-	07/11/2009	-	07/11/2009	-	17/9/2012	-	17/9/2012	-	-	-	12/4/2016	-	12/4/2016	25/11/2017	12/4/2016	-		
Djibouti	21/04/1979	-	25/08/1982	-	25/01/2012	2/12/2012	25/01/2012	-	25/01/2012	-	18/05/2010	-	18/05/2010	02/12/2012	18/05/2010	16/12/2016	10/12/2013	-		
Egypte	08/11/1977	06/06/1978	-	16/12/1978	15/11/1996	31/12/1999	24/11/2005	-	-	-	-	-	11/06/1987	07/05/1988	-	07/11/2012	26/2/2016	2018		
Gabon	23/01/1978	21/01/1908	-	21/01/2008	-	21/01/2008	-	-	-	-	-	-	-	-	20/04/2012	05/05/2012	10/12/2012	-		
Gambie	21/05/1980	11/08/2009	04/09/1993	11/08/2009	05/09/1993	11/08/2009	-	31/1/2013	-	31/1/2013	08/11/1995	29/10/2012	08/11/1995	27/4/2011	24/11/2006	30/08/2012	10/12/2013	27/11/2016		
Guinée	26/12/1977	10/02/1981	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	17/11/2007	-	12/09/2007	-	08/11/1995	20/06/2003	08/11/1995	20/06/2003	-	02/08/2012	10/12/2013	-		
Guinée-Bissau	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	08/11/2009	-	10/12/2013	-		
Guyana	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Indonésie	30/04/1979	08/01/1980	01/05/1983	03/12/1983	04/02/1992	14/07/2011	6/09/2011	-	6/09/2011	-	-	-	-	-	-	05/11/2019	-	-		
Iran	08/11/1995	07/11/1995	08/11/1995	15/09/1994	08/11/1995	12/05/1993	27/04/2009	22/12/2010	-	11/11/2012	08/11/1995	-	04/09/1993	06/10/1993	-	05/05/2012	10/12/2013	-		
Iraq	02/07/1978	1978	-	9/7/2015	24/10/2001	15/12/2011	-	-	-	-	-	27/10/2002	21/11/2001	09/02/2014	-	09/02/2016	-	-		

Jordanie	29/12/1977	10/05/1979	04/11/1998	25/02/1999	01/02/1993	21/12/1998	24/11/2005	13/02/2007	12/09/2007	9/10/2007	26/10/1994	-	12/03/1988	08/04/1989	24/11/2005	13/02/2007	-	-			
Kazakhstan	25/11/2015	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	04/11/2018	10/12/2013	21/11/2014			
Koweït	05/12/1977	10/05/1980	18/11/1981	12/04/1983	26/11/2004	17/04/2013	20/10/2011	29/12/2014	20/10/2011	29/12/2014	-	-	-	-	-	05/11/2019	15/5/2016	15/5/2016			
Kyrgyzstan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Liban	15/11/1996	26/11/2003	15/11/1996	06/03/2005	15/11/1996	11/7/2003	-	-	-	-	-	-	-	18/11/2008	-	-	-	-			
Libye	05/12/1977	15/04/1978	25/10/1994	13/02/1996	05/02/1992	02/11/1992	-	-	-	-	-	-	-	04/01/1989	-	15/12/2008	15/04/2014	-			
Malaisie	18/05/1978	14/01/1981	30/09/1987	-	30/06/2004	23/08/2004	27/03/2006	20/05/2006	17/11/2007	14/10/2008	-	-	-	-	-	-	-	-			
Maldives	17/12/1977	-	-	-	-	11/04/2006	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
Mali	27/04/1978	08/08/1981	-	24/05/1982	-	-	-	-	-	-	20/10/2011	-	-	-	-	03/05/2005	10/12/2013	16/04/2020			
Mauritanie	08/11/1977	09/05/1979	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	-	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	20/7/2016	6/11/2012	29/10/2014	6/11/2012	20/7/2016	10/12/2013	-	02/03/2019		
Mazambique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28/4/2016	-	-		
Maroc	23/01/1978	16/04/1979	02/11/1981	07/05/1990	29/09/1993	25/7/2006	24/10/2008	07/03/2013	24/10/2008	07/03/2013	26/10/2000	25/07/2006	30/12/1985	-	-	31/07/2006	-	-			
Niger	18/05/1978	07/08/1978	10/09/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	10/9/2012	-	08/12/1984	-	-	10/9/2010	-	10/9/2010	10/12/2013	12/12/2015			
Nigeria	04/11/1998	-	04/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	4/11/1998	-	04/11/1998	-	09/11/2009	-	29/08/2019	-			
Oman	15/04/1980	28/04/1981	25/10/1994	10/12/1994	06/05/2007	08/07/2007	24/10/2008	20/01/2009	24/10/2008	20/01/2009	-	-	-	-	-	-	-	-			
Pakistan	14/01/1978	1978	20/12/1981	10/07/1982	25/10/1994	11/10/1993	17/02/2007	20/11/2007	03/09/2008	13/04/2012	-	1989	-	30/04/1986	16/7/2010	16/7/2010	-	13/07/2020			
Palestine	28/04/1978	18/03/1980	15/03/1982	15/03/1982	10/09/1992	12/07/2011	27/12/2010	20/12/2011	27/12/2010	20/12/2011	22/05/1983	16/04/2013	03/01/1987	11/11/1986	07/11/1999	19/8/2014	10/12/2013	8/3/2016			
Qatar	24/9/1978	09/09/1980	26/10/2000	05/11/2002	26/11/2004	11/03/2007	23/10/2008	27/10/2009	07/11/2009	02/09/2009	21/10/2001	05/11/2002	-	-	-	-	28/4/2016	26/12/2017			
Arabie saoudite	14/01/1978	27/06/1979	23/06/1985	17/09/1984	10/09/1992	01/01/2007	02/06/2008	08/06/2009	09/11/2009	11/08/2010	-	11/04/2004	-	-	-	-	15/03/2016	30/09/2018	11/11/2018		
Sénégal	25/12/1977	28/02/1979	17/06/1987	30/06/1994	09/09/1991	30/06/1994	-	-	-	-	17/06/1987	04/02/1989	17/06/1987	04/02/1989	17/11/2007	-	11/7/2017	-			
Sierra Leone	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	09/11/2009	-	09/11/2009	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	17/11/2007	-	10/12/2013	-			
Somalie	24/12/1978	-	19/12/1983	25/11/1984	08/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/5/2010	08/11/2009	13/5/2010	09/11/2009	13/05/2010	09/11/2009	13/05/2010	08/11/2009	13/05/2010	10/12/2013	-			
Soudan	14/01/1978	-	20/12/1981	30/05/2002	13/05/1992	-	18/03/2013	-	18/03/2013	-	04/09/1993	26/08/2006	04/09/1993	26/8/2006	26/10/2000	28/01/2003	10/12/2013	-	02/03/2019		
Suriname	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	-			
Syrie	04/06/1978	15/07/1980	21/10/2001	04/01/2010	26/11/2004	27/11/2005	23/05/2006	30/07/2008	24/10/2008	15/04/2010	-	02/04/2002	-	-	07/11/1999	-	-	-			
Tadjikistan	04/11/1997	-	04/11/1997	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28/4/2016	-			
Tchad	27/04/1978	-	-	-	14/01/1992	-	-	-	-	-	06/02/2013	-	-	-	-	-	-	-			
Togo	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Tunisie	27/01/1979	13/04/1980	10/06/1982	11/11/1983	21/01/1993	31/07/2000	25/11/2005	-	12/09/2007	-	06/01/1983	11/11/1983	08/11/1995	14/02/2000	18/09/2001	27/03/2006	-	-			
Turquie	29/12/1977	02/07/1982	16/07/1987	09/02/1991	23/09/1991	28/11/1991	24/11/2005	02/05/2008	12/09/2007	02/11/2009	-	-	-	-	07/11/1999	15/07/2010	10/12/2013	22/10/2019	11/7/2017		
Turkménistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
E. A. U.	29/12/1977	1979	12/02/1989	14/01/1989	26/11/2004	15/08/2005	24/11/2006	12/10/2008	12/09/2007	12/10/2008	30/05/1989	21/03/1989	30/05/1989	21/03/1989	24/11/2006	05/04/2009	12/01/2015	25/10/2017			
Ouganda	08/08/1978	14/11/2001	26/11/1987	10/02/1987	05/09/1993	14/11/2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22/11/2013	10/12/2013	-			
Ouzbékistan	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	04/11/2018	-	-			
Yémen	29/12/1977	-	12/06/1982	-	-	-	-	-	-	-	25/10/1994	26/3/2008	25/10/1994	-	14/11/2006	-	-	-			
TOTAL:	49	32	38	29	40	31	31	18	30	18	25	17	24	19	23	39	34	15	6	1	

1 septembre 2020